PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA FORMATION EXPERT INTERNATIONAL (INCLUS DANS VOTRE DOSSIER RVE)

Cette formation peut être suivie en présentiel, à Grenoble, ou en distanciel, via Internet.

Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : contact@experts-internationaux.com.

Dans le cadre du parcours à distance, les supports de cours sont transmis à raison d'un cours par semaine, généralement le vendredi.

La formation s'étend sur une durée de 18 semaines. Le temps de travail estimé est d'environ 2 heures par semaine, soit un volume global de plus de 35 heures de formation.

MODULES INTRODUCTIFS	
1. L'Ordre Mondial des Experts Internationaux (OMEI)	Vous devenez membre de l'Ordre, vous êtes inscrit au Tableau des Experts Internationaux. Ce premier module vous présente l'Ordre et vous en donne un aperçu global synthétique. **Objectifs : vous permettre de tirer pleinement parti de la visibilité offerte par l'Ordre et de bénéficier de l'accès au réseau des Experts Internationaux.**
2. L'ONU	Cette formation aborde les approches statique et dynamique des institutions internationales. L'ONU constitue une institution de référence pour tout Expert International. Une attention particulière est portée à l'Agenda 2030 et à ses 17 Objectifs de développement durable, auxquels l'Ordre adhère. Nos expertises internationales tiennent compte de ces objectifs. **Objectif : orienter vos expertises internationales en cohérence avec l'Agenda 2030 de l'ONU.**

3. L'Expert International	La question « Qu'est-ce qu'un Expert International ? » est fréquemment posée. Ce module apporte des éléments de réponse en présentant à la fois le rôle, les missions et les domaines d'intervention de l'Expert International. **Objectif : transmettre une expérience concrète d'une mission d'expertise internationale et permettre aux participants d'en appréhender les différentes dimensions.**
4. Les Termes De Référence (TDR)	Les termes de référence (TDR) définissent le cadre, les objectifs et les modalités d'une mission d'expertise. Ce module permet d'en comprendre la structure et les exigences, d'apprendre à répondre à des offres de mission et de s'approprier les recommandations du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Il vise également à acquérir les compétences nécessaires à la rédaction de termes de référence pour le compte d'institutions internationales faisant appel à des experts. **Objectifs : maîtriser la rédaction des termes de référence, savoir répondre à des appels à missions d'expertise et utiliser la norme Europass pour valoriser son parcours et ses compétences professionnelles.**

Pour obtenir le titre d'Expert International, il est nécessaire d'avoir suivi les trois modules officiels obligatoires. Les deux premiers modules correspondent à la formation d'Expert International, accessible à distance ou en présentiel. Le troisième module consiste en un séminaire d'intégration, que vous réaliserez à Genève, et qui permettra d'inscrire votre expertise à l'international.

Le programme officiel déposé qui permet d'obtenir le titre d'Expert International est donc le suivant :

Module n°1: Rechercher et trouver la mission.

Module n°2: Réaliser la mission et écrire le rapport.

Module n°3: Inscrire sa mission d'expertise dans l'international.

Module n°1

Rechercher et trouver la mission

- Les termes de référence (TDR).
- Réaliser un CV normé ;
- Rechercher des TDR ;
- Répondre à des TDR ;

Les termes de référence reflètent la mission de l'expert. Ce cours ne se limite pas à présenter les TDR et à expliquer comment répondre aux offres de mission. Il s'appuie également sur les recommandations du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) afin de développer les compétences nécessaires à la rédaction de TDR pour le compte des institutions internationales faisant appel à des experts.

Objectifs : savoir rédiger des termes de référence (TDR) en suivant les recommandations du PNUD, répondre à des TDR et utiliser la norme Europass.

Attention : ce module comprend quatre attestations de compétences qui vous seront remises à destination des membres du jury.

- Attestation de compétence relative à votre capacité à répondre à une offre de mission internationale à l'aide d'un CV normé ;
- Attestation de compétence relative à votre capacité à identifier les sources et les méthodes de recherche des TDR ;
- Attestation de compétence relative à votre capacité à répondre à des TDR ;
- Attestation de compétence relative à votre capacité à établir un devis.

Module n°2

Réaliser la mission et écrire le rapport

Le programme comprend les items suivants :

1. **Le Développement Durable:**

Toutes les missions d'expertises internationales vont devoir le prendre en compte. De nombreuses missions nouvelles vont être délivrées aux experts avec des finalités de développement durable. Il est donc essentiel pour tout Expert International d'en maîtriser les principes et les enjeux.

Objectifs : être en mesure de répondre aux offres de mission relatives au développement durable et au réchauffement climatique, et d'intégrer ces enjeux dans les préconisations de son rapport de mission.

2. **L'expertise axée sur les résultats:**

La cellule de recherche et développement de l'Ordre Mondial des Experts Internationaux étudie actuellement deux sujets majeurs: l'expertise à distance et l'expertise axée sur les résultats. Les travaux sur cette dernière approche sont déjà bien avancés, permettant ainsi de transmettre de nouvelles compétences aux futurs Experts Internationaux. En tant que membre de l'Ordre, vous pourrez également participer aux travaux de cette cellule.

Objectifs : être en mesure de participer à la cellule de recherche et développement, d'appliquer l'expertise axée sur les résultats, et proposer des améliorations sur cette méthode.

3. **Les missions confiées aux experts dans le cadre de l'écosystème de l'Ordre:**

L'Ordre Mondial des Experts Internationaux constitue lui-même une source de missions, de participations et d'activités. En tant que membre de l'OMEI, vous avez la possibilité de collaborer avec l'équipe interne et de développer des projets qui s'inscrivent pleinement dans les activités de l'Ordre.

Objectif : valoriser vos compétences de manière ciblée auprès des entités de l'écosystème de l'Ordre susceptibles de proposer des missions à des experts sélectionnés et porteurs de projets innovants.

4. **Réaliser la mission et apprendre à rédiger le rapport:**

Attention : dans ce module il y a 4 attestations de compétence qui vous seront remises à destination des membres du jury :

- Attestation de compétence relative au fait que vous êtes en mesure de proposer un contrat de mission internationale incluant une méthodologie.
- Attestation de compétence relative au fait que vous êtes en mesure de planifier une mission
- internationale.
- Attestation de compétence relative au fait que vous savez comment réaliser la mission.
- Attestation de compétence relative au fait que vous savez écrire un rapport d’expertise.

Module n°3: Inscrire sa mission d'expertise dans l'international (Séminaire d'intégration à Genève, non inclus dans le dossier RVE)